COLLECTIF CITOYEN THEIXOIS

Questionnaire à l'attention des candidats aux élections municipales 2014 à Theix

Réponse de la liste THEIX POUR TOUS

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

1 – Quels mécanismes de consultation et de participation mettrez-vous en place pour associer les citoyens au processus décisionnel municipal (comités de quartier, référendum...)?

Réunion de quartiers à l'image de celle mise en place au Gorvello Consultation des Theixois et Theixoises pour les grandes décisions. Pérennisation des comités consultatifs (élus + personnes qualifiées + candidats volontaires).

2 – Au début de votre mandat, allez-vous ouvrir les commissions municipales thématiques au
theixois et les en informer ?
Si oui, de quelle façon allez-vous choisir les participants extra-municipaux ?
☐ Cooptation
☐ Candidatures ouvertes (par quels moyens d'information ?)

Renouvellement des comités par cooptation et candidatures spontanées et appel par la presse.

3 – Quel protocole allez-vous mettre en place pour que tous les conseillers municipaux et pas seulement le bureau soient associés au processus de réflexion et de décision ?

Diffusion des comptes- rendus des bureaux municipaux (gestion des affaires courantes de la commune) à l'ensemble des conseillers municipaux.

4 – Quels documents d'information vous engagez-vous à mettre en ligne sur le site internet de la commune (ordres du jour détaillés et comptes- rendus de conseil municipal, projets, études, etc.) ?

Ordre du jour et comptes- rendus des conseils municipaux déjà sur le site de la commune. Compte-rendu sur le bulletin municipal.

Documents présentés dans le cadre des réunions publiques.

ENVIRONNEMENT

5 – Comment prévoyez-vous d'intégrer les thèmes du développement durable dans les politiques communales (Agenda 21, Charte de développement durable...) ?

Dans le cadre du PNR (Parc Naturel Régional). Maintien de la semaine de développement durable (SDD). Favoriser les initiatives associatives type "*La Ruche qui dit OUI*". Approvisionnement local **6** – Comment envisagez-vous de développer l'approvisionnement, en produits de saison, locaux et bio, de la cuisine centrale ?

Poursuite du programme aliment-terre du pays de Vannes. Journées bio au restaurant scolaire

7 – Allez-vous mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement pour l'entretien des espaces verts ? Si oui comment (zéro pesticide, fauchage tardif...) ?

Tendre vers le zéro phyto. Diminution des fertilisants sur les terrains de foot + analyse de sol Plantation d'arbres sur la commune dans le cadre du réaménagement foncier Fauchage tardif déjà pratiqué + pas de fauchage pendant les périodes de nidification. Jachère fleurie

8 – Pour réduire l'empreinte écologique des bâtiments municipaux (existants et à venir), quelles seront vos priorités (éco-matériaux, recours aux énergies renouvelables, gestion de l'eau...)?

Adhésion à un groupement de commande pour faire des bilans énergétiques sur les bâtiments. Renforcement de la clause environnementale dans les appels d'offre.

Bâtiments plus économes en chauffage et énergie

Salle Jean Touzé : pas de chauffage, récupérateurs d'eaux pluviales et panneaux solaires pour les sanitaires

SOLIDARITE

9 – Comptez-vous prendre des mesures spécifiques pour permettre l'accession à la propriété des personnes aux revenus modestes ou moyens? Si oui, lesquelles ?

Mesures en cours : accession sociale à la propriété dans le cadre du projet de maisons individuelles près du collège Notre Dame la Blanche (15 maisons) en collaboration avec Vannes Golfe Habitat.

(complément de la réponse avec la question 13)

10 – Envisagez-vous de renforcer, au sein du bourg et à proximité des lieux de vie (commerces/services/équipements publics), le parc de logements adaptés aux personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile, l'autonomie, le lien et la mixité sociale ?

Kercroix va offrir différents types de logements pouvant répondre à cette demande avec des espaces associatifs en rez-de-chaussée.

11 – Allez-vous maintenir voire renforcer le paiement des services municipaux en fonction du quotient familial?

Oui. Un groupe de travail suit cette question.

12 – Comment permettre à tous l'accès aux activités culturelles (musique, danse, dessin, peinture, théâtre…)?

Mise à disposition des salles aux associations et soutien aux associations par le biais des subventions pour le fonctionnement.

URBANISME

13 – Allez-vous mettre en place des moyens pour créer des réserves foncières et maîtriser le coût du foncier pour proposer aux candidats à la construction des prix moins élevés que le marché privé? Si oui, lesquels ?

Veille foncière

Préemption et négociation avec les propriétaires.

Maîtrise foncière communale sur le secteur de Brestivan.

Imposer des prix de sortie maximum pour les lots libres

14 – Comment vous positionnez vous vis-à-vis de montages opérationnels et financiers tels que les partenariats public-privé? Quelle sera votre politique de financement concernant les grands projets?

Pas de montage partenariats public-privé envisagé sur Theix

Politique de financement, d'abord par l'autofinancement avec complément par appel aux prêts.

Poursuite des investissements dans la continuité de la mandature : maîtrise des budgets afin de développer une capacité d'autofinancement.

15 – Comment envisagez-vous d'urbaniser le quartier de Brestivan afin de favoriser un urbanisme innovant (habitat participatif, auto-construction, éco-matériaux, ceinture maraîchère, compostage collectif, chaufferie collective...) et le lien social (salles communes, jardins partagés, aires de jeux, circulations douces...)?

L'urbanisation est prévue sur une période de 20 ans. La définition du projet est une réflexion globale répondant aux possibilités urbanistiques innovantes, associant mixité sociale, petits collectifs et propriétés individuelles. L'ensemble de la dimension du lien social a été prise en compte dans le cadre du projet afin que ce nouveau quartier s'insère dans la commune en continuité et en lien avec l'existant.

Favoriser la notion de jardins partagés

ECONOMIE

16 – Comment comptez-vous redynamiser le commerce autour de l'église et sur la galerie marchande ?

Par des initiatives innovantes (partenariat avec les commerçants et en relation avec la chambre des commerces).

17 – Quel avenir envisagez-vous pour le site ED (friche commerciale)?

Suivi de la situation existante (règlement contentieux + vente éventuelle des locaux). Concertation avec le propriétaire pour envisager une nouvelle destination.

18 – Quels moyens mettrez-vous en place pour susciter le renouvellement de la population agricole (40% de cessation d'ici 10 ans) et notamment l'installation de jeunes agriculteurs?

La dimension agricole participe de notre projet de vie globale (soutien et facilitation pour la mise en place des projets des jeunes)

Travailler avec la chambre d'agriculture et la SAFER

Renforcer la découverte de nos exploitations locales avec la « rando ferme »

Renouveler les manifestations type Comices agricoles (avec soutien au GVA)

CULTURE/EDUCATION

19 – Comment allez-vous mettre en place le service public de la médiathèque pour qu'il soit un lieu de vie et d'animation culturelle theixoise?

Emplacement adapté dans le cœur du centre de ville à proximité des écoles et des lieux de vie. Diversification des services proposés.

20 – Comment allez-vous favoriser l'accès aux ressources numériques pour tous?

Mise en place des équipements numériques dans les écoles et dans le cadre culturel (mise à disposition de liseuses, ...)

21 – Comment allez-vous mettre en place des ateliers et activités culturelles, artistiques, sportives de qualité et gratuites dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires?

Mise en place des TAP sur des plages horaires d'1h30 ; suivi du dispositif pour ajustements de l'organisation des TAP par retour d'expérience.

VANNES AGGLOMERATION

22 – Comment allez-vous articuler la relation entre les trois élus communautaires theixois, le conseil municipal et la population?

Compte rendu dans le cadre du conseil municipal des questions abordées dans les commissions (information à l'ensemble des conseillers municipaux) et sur le site de la commune (information auprès de la population)